

Séance ordinaire du 23 mai 2020
(convocations du 14 mai 2020)

L'an deux mille vingt le vingt-trois mai à quatorze heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lecelles, légalement convoqué s'est assemblé à la salle des Fêtes sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude MESSAGER.

En raison de la crise sanitaire, la séance s'est tenue à huis clos.

Etaient présents : Jean-Claude MESSAGER, Danièle VERMANDERE, Alexandre SCHNEIDER, Véronique SIBILE, Jean-Michel RAVIART, Dominique TREHOU, Hervé WARGNYE, Hermine DELESALLE, Patrick DUSSART, Nadège TANIÈRE, Jean-Pierre FLOQUET, Anne-Marie DELHAISE, Henri-Jean LISSE, Coralie DAELDYCK, Emmanuel TIRLEMONT, Marie POLLET, François MARTIN, Sandrine CAILLEAU, Jean-Pierre HUEZ, Eliane RENAUD, Sébastien DRAPPIER, Isabelle DECOBECQ, Jean-François VANDERMARCO

Nombre de conseillers en exercice :	23
Nombre de conseillers présents :	23
Procurations :	0
Votants :	23

1. Installation du conseil municipal

Sous la présidence de Jean-Claude MESSAGER, les membres du conseil municipal ont été installés dans leurs fonctions.

2. Election du Maire

Sous la présidence de Anne-Marie DELHAISE, doyenne d'âge, il est procédé à l'élection du Maire.

Jean-Claude MESSAGER est le seul à s'être déclaré candidat.

Au 1^{er} tour de scrutin, le résultat est :

Nombre de votants : 23
Nombre de suffrages nuls : 0
Nombre de suffrages blancs : 3
Nombre de suffrages exprimés : 20
Majorité absolue : 11

Jean-Claude MESSAGER obtient 20 suffrages ;

Anne-Marie DELHAISE proclame Jean-Claude MESSAGER élu maire.

Les délibérations suivantes ont été prises sous la présidence de Jean-Claude MESSAGER – Maire.

3. Détermination du nombre d'adjoints

M. le Maire propose au conseil municipal de désigner 6 adjoints.

Après délibération, le conseil municipal décide de fixer le nombre d'adjoints à 6 ; à 20 voix Pour et 3 voix Contre (Jean-François Vandermarcq Isabelle Decobecq, Sébastien Drappier).

4. Election des adjoints

M. le Maire demande aux listes de candidats aux postes d'adjoints de se déclarer. Une seule liste est déposée, celle-ci est composée comme suit : Alexandre SCHNEIDER, Danièle VERMANDERE, Hervé WARGNYE, Véronique SIBILE, Jean-Pierre FLOQUET, Coralie DAELDICK.

Au 1^{er} tour de scrutin, le résultat est :

Nombre de votants : 23

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de suffrages blancs : 4

Nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 11

Jean-Claude MESSAGER proclame la liste menée par Alexandre SCHNEIDER élu.

Les adjoints sont :

Alexandre SCHNEIDER,

Danièle VERMANDERE,

Hervé WARGNYE,

Véronique SIBILE,

Jean-Pierre FLOQUET,

Coralie DAELDICK.

5. Lecture de la charte de l'élu local

M. le Maire procède à la lecture de la « Charte de l'élu local ».

Un exemplaire de la Charte est donné aux conseillers municipaux ainsi que le chapitre du Code général des Collectivités locales consacré aux « Conditions d'exercice des mandats locaux » (articles L2123-1 à L2123-35 et articles R2123-1 à D2123-28).



Le Maire

Jean-Claude MESSAGER